



**SYNDICAT INTERCOMMUNAL
DU VUACHE**

Vulbens, le jeudi 11 septembre 2025

COMITE SYNDICAL DU 10 SEPTEMBRE 2025 A VULBENS

COMPTE-RENDU

Nombre de délégués en exercice : 22
Nombre de délégués présents : 5
Nombre de délégués votants : 5
Date de convocation (en urgence) : 04/09/25

L'an deux mille vingt-cinq, le dix septembre à dix-huit heures, le Comité, convoqué en urgence, s'est réuni en séance publique sur la commune de Vulbens, sous la présidence de Madame Sylvie RINALDI, Présidente.

Présents : LAPRAZ L. (Chevrier), ARGAUD C. (Dingy-en-Vuache), PERROTIN C. (Dingy-en-Vuache), RINALDI S. (Vulbens), FOL C. (Vulbens),
Excusés : MERY L. (Chaumont), CHAUMONTET D. (Chaumont), ROTH J.-L. (Chênex), VALLENTIEN J. (Chênex), CHATELAIN C. (Chevrier), MIANI V. (Clarafond-Arcine), KOCH V. (Clarafond-Arcine), FUHRMANN P. (Jonzier-Epagny), DUPARC J. (Jonzier-Epagny), FOL Y. (Savigny), CESMAT F. (Savigny), EXCOFFIER D. (Valleiry), BARANSKI F. (Valleiry), MARTINET S. (Vers), LAUREAU P. (Vers), BARBIER C. (Viry), DUPONT L. (Viry),
Invité : PATRY S. (SIV)

Madame la Présidente accueille les membres du Comité syndical dans la salle du Vuache de la Mairie de Vulbens.

Elle explique que la Comité syndical é été convoqué une première fois le 3 septembre 2025 (*un compte-rendu de cette réunion est présenté à la fin du document*). Le quorum n'ayant cependant pas été atteint, il n'a pas été possible de délibérer valablement. En conséquence le Comité syndical a été convoqué une seconde fois, en urgence. Dans ces conditions, il peut alors délibérer valablement sans condition de quorum.

Madame la Présidente expose l'ordre du jour :

ORDRE DU JOUR :

- Désignation du secrétaire de séance et approbation des compte-rendu des séances du 02/04/25 et du 04/06/25,
- Délibérations :
 - BP 2025 : Décision modificative n°1,
 - Poursuite des travaux d'entretien sur les pelouses sèches du Clos Digny et de La Cueille / Commune de Musièges,
 - Contrat Natura 2000 : Pelouses sèches du Massif du Mont Vuache,
- Questions diverses.

Louis Lapraz est désigné secrétaire de séance.

L'assemblée à l'unanimité approuve les compte-rendu des séances du 02/04/25 et du 04/06/25

DELIBERATIONS :

BP 2025 – DECISION MODIFICATIVE N°1 :

Cette décision va permettre d'une part d'augmenter le montant des recettes d'investissement liées aux amortissements des dépenses d'installation de voirie (mobiliers de balisage, panneaux d'information, table de pique-nique, etc.) qui a été sous-évalué. (+ 1 200 €)

Par ailleurs et suite à la décision de la Présidente de procéder à une reprise de provision pour créances douteuses et/ou contentieuses d'un montant de 1 000 € par l'émission d'un titre au compte 7817, il convient d'alimenter le compte correspondant (en dépense) et d'équilibrer la section de fonctionnement (recette de 1 000 € au compte 61524).

Enfin, lorsque les études débouchent sur des travaux (cas du Plan d'interprétation réalisé par l'Atelier 963 en 2020, qui a débouché sur la création et l'installation de mobiliers de valorisation des itinéraires transfrontaliers sur Valleiry et Viry), il convient de les transférer au compte d'imputation définitive (2152) par opération d'ordre budgétaire. Cette opération nécessite la prévision de crédits budgétaires au chapitre globalisé 041 (+ 6 600 €). L'écriture à comptabiliser est l'émission d'un mandat au compte 2152/041 et d'un titre au compte 2031/041.

Sur proposition de Madame la Présidente, l'assemblée adopte à l'unanimité les virements de crédits suivants :

SECTION DE FONCTIONNEMENT / DEPENSES :

61524	Bois et forêts	+ 1 000.00 €
6811	Dotation aux amortissements des immobilisations	+ 1 200.00 €
023	Virement à la section d'investissement	- 1 200.00 €

SECTION DE FONCTIONNEMENT / RECETTES :

7817	Reprises sur dépréciations des actifs circulants	+ 1 000.00 €
------	--	--------------

SECTION D'INVESTISSEMENT / DEPENSES :

2152/041	Installations de voirie	+ 6 600.00 €
----------	-------------------------	--------------

SECTION D'INVESTISSEMENT / RECETTES :

021	Virement de la section de fonctionnement	- 1 200.00 €
28152	Amortissements / Installations de voirie	+ 1 200.00 €
2031/041	Frais d'études	+ 6 600.00 €

POURSUITE DES TRAVAUX D'ENTRETIEN SUR LES PELOUSES SECHES DU CLOS DIGNY ET DE LA CUEILLE / COMMUNE DE MUSIEGES :

Madame la Présidente rappelle à l'assemblée que depuis le 1^{er} janvier 2025 ce n'est plus le Syndicat Intercommunal du Vuache (SIV) qui assure l'animation du site Natura 2000 du « Massif du Mont Vuache », mais la Région Auvergne Rhône-Alpes, nouvelle autorité de gestion. Le SIV reste cependant l'interlocuteur privilégié de la Région afin d'assurer une continuité dans la réalisation des différentes opérations. Il est également membre du Comité de pilotage (Copil) Natura 2000.

En 2011, le SIV a signé le premier « Contrat Natura 2000 » qui lui a permis de restaurer les pelouses sèches du Clos Digny et de La Cueilie, situées au sud du Mont de Musièges. Depuis, ces espaces naturels remarquables font l'objet chaque année de travaux d'entretien (broyage mécanique léger et débroussaillage des lisières) afin de conserver les qualités biologiques du site.

Des conventions de gestion entre le SIV et les propriétaires privés ont été établies pour fixer les engagements de chacun. Celles-ci ont été renouvelées en 2017, pour une durée de 10 ans. Le SIV dispose donc toujours de la maîtrise d'usage pour réaliser les travaux ; il souhaite poursuivre son effort pour garantir la préservation de ces habitats naturels d'intérêt communautaire.

La Région a récemment confirmé cette possibilité. Cependant, le SIV n'étant plus compétent sur la commune de Musièges, elle a demandé à ce que le SIV dispose d'une part d'une autorisation de la commune de Musièges pour pouvoir continuer à réaliser ces travaux d'entretien (Délibération du Conseil Municipal du 8 juillet 2025) et d'autre part d'une autorisation du Comité syndical.

Entendu l'exposé, après avoir délibéré, le comité à l'unanimité :

AUTORISE le Syndicat Intercommunal du Vuache (SIV) à poursuivre les travaux d'entretien sur les pelouses sèches du Clos Digny et de La Cueilie sur la commune de Musièges.

CONTRAT NATURA 2000 / PELOUSES SECHES DU MASSIF DU MONT VUACHE :

Cette délibération annulera et remplacera la délibération du 4 septembre 2024.

Madame la Présidente rappelle à l'assemblée que le dispositif Natura 2000 permet de financer des contrats, c'est-à-dire les travaux ou actions non productives effectués sur un site Natura 2000 et nécessaires à la conservation ou à la restauration des habitats et des espèces qui ont justifié la création du site.

Considérant la nécessité de poursuivre l'entretien (par broyage et/ou débroussaillage) des pelouses sèches Natura 2000 situées sur les communes de Musièges, Chaumont et Clarafond-Arcine, afin de garantir leur bon état de conservation et leur qualités biologiques, Madame la Présidente proposera à l'assemblée de déposer une demande d'aide (Contrat Natura 2000) sur le Portail des Aides de la Région.

Les prairies sèches Natura 2000 concernées sont : Mont de Musièges (Clos Digny et La Cueilie), Massif du Vuache (Rocher Bataillard, Ruines du Château de Chaumont, Le Mont et Les Roches), et enfin Entremont et Sous la carrière « Au-Devant » (Clarafond-Arcine).

*Le montant estimatif du contrat, pour une durée de 3 ans (2025, 2026 et 2027) est de **17 265 € TTC**. Les financements attendus sont de 100 % (Région).*

Entendu l'exposé, après avoir délibéré, le comité à l'unanimité :

- 1) APPROUVE la proposition de madame la Présidente,*
- 2) SOLLICITE la Région Auvergne Rhône-Alpes pour l'engagement d'un Contrat Natura 2000 sur les pelouses sèches du site du « Massif du Mont Vuache », dont le montant des aides attendues s'élève à **17 265 €** (subvention au taux de 100 %).*

Avant de conclure, Madame la présidente propose à l'assemblée d'organiser la prochaine réunion du Comité syndical le **mercredi 26 novembre 2025** à 19h sur la commune de Clarafond-Arcine.

L'ensemble des points d'ordre du jour ayant été abordés, la séance est levée à 18h30.

La Présidente,

Sylvie Rinaldi

Le Secrétaire de séance,

Louis Lapraz

Réunion du 3 septembre 2025 à Chevrier :

Monsieur Thierry Rosay, 1^{er} adjoint de Chevrier, accueille les membres du Comité syndical dans la salle du **Foyer des Fayards** (29, Chemin de la Fruitière).

Le quorum n'est pas atteint.

BILAN DES ACTIONS REALISEES PAR LE SIV :

Stéphane Patry présente les actions réalisées par le SIV depuis le 04 juin 2025 :

Au cours des mois de juin et de juillet 2025, l'association de protection de la nature Apollon74 a animé 10 sorties scolaires sur le thème des « *Corridors Biologiques* » :

- Mardi 3 juin : Ecole de Jonzier-Epagny / 23 élèves CM1-CM2
- Vendredi 6 juin : Ecole de Valleiry / 30 élèves CM1-CM2
- Mardi 10 juin : Ecole de Dingy-en-Vuache / 21 élèves CM1-CM2
- Lundi 16 juin : Ecole de Chênex / 26 élèves CM1-CM2
- Jeudi 19 juin : Ecole de Malagny / 24 élèves CM1-CM2
- Lundi 23 juin : Ecole de Chevrier / 28 élèves CM1-CM2
- Mardi 24 juin : Ecole de Valleiry / 28 élèves CM1
- Jeudi 26 juin : Ecole du Triolet (Minzier, Chaumont, Contamine-Sarzin) / 23 élèves CE1
- Lundi 30 juin : Ecole de Vers / 27 élèves CE1-CE2
- Mardi 1^{er} juillet : Ecole de Viry / 25 élèves CM1

Soit, avec les deux animations scolaires réalisées au printemps 2025 à Vulbens (le 15 avril) et à Viry (le 20 avril), un total de 300 élèves sensibilisés ! Rappelons que cette opération est financée en grande partie (80%) par la société ATMB (Autoroutes et Tunnel du Mont-Blanc).

Jeudi 5 juin – Clarafond-Arcine : Visite du site du « *Trembley Sud* » avec les responsables du Bac Pro GMNF (Gestion des Milieux Naturels et de la Faune) de l'ISETA (Institut des Sciences de l'Environnement et des Territoires d'Annecy) en vue d'un futur chantier de restauration (programmé pour l'hiver 2026).

Jacques Bordon demande à être présent au démarrage des travaux, notamment pour bien repérer les pieds d'Argousier (*Hippophae rhamnoides*), une espèce rare à préserver absolument.

Jeudi 5 juin – Chaumont : Chantier participatif « *Lutte contre les EEE (Espèces Exotiques Envahissantes)* » au sein des zones humides du Dautet (marais, étangs et prairie humide). Arrachage du Solidage principalement. Animation : Apollon74, avec le soutien de la Fondation SOMFY. 20 participants.

Luc Mery explique que la charge de travail était cette année moins importante que les années précédentes, ce qui semble indiquer que la population de Solidage est en régression.

Dimanche 8 juin - Jonzier-Epagny : Sortie découverte sur le « *Sentier Nature du Vuache* », animée par Apollon74. 3 participants.

Mardi 10 juin – Chaumont : Montée à l'alpage de 16 génisses de la Ferme du Sabot de Vénus (Cessens / Savigny). Celles-ci sont redescendues le 11 août en raison de la vaccination obligatoire contre la Dermatose Nodulaire Contagieuse (DNC) et du manque d'eau !

Denis Chaumontet estime que les génisses sont montées un peu tard cette année.

Mardi 10 juin – Vulbens : A l'initiative de la municipalité, organisation d'une réunion publique sur le thème : « *Des coupes sanitaires pour préserver les forêts communales du Vuache* », animée par Jérôme Riesen, technicien de l'ONF (Office National des Forêts). Une vingtaine de participants.

Du 16 juin au 18 juillet : Accueil de Lise Prost (Clarafond-Arcine), étudiante en Bac Pro GMNF à l'ISETA, pour un stage de 5 semaines au sein du SIV. Lise a ainsi pu participer à l'entretien du réseau de sentiers balisés du Pays du Vuache et aux opérations de lutte contre les EEE (par exemple : bâtonnage de la Fougère aigle dans le biotope protégé du Crêt de puits à Viry).

Samedi 21 juin – Chaumont : Sortie découverte « *Zones humides et friches à molinie* » dans les forêts humides du Bois de l'Herse. Animation : Apollon74. 6 participants.

Mardi 24 juin – Chevrier : Travaux de remise en état du parking SIV situé le long de la route départementale 1206. Entreprise de travaux publics : P. FOL.

Jeudi 26 juin - Clarafond-Arcine : Visite de la carrière Rannard, en présence de l'exploitant et de la municipalité.

Dimanche 20 juillet – Chevrier : Lancement du suivi de la migration postnuptiale au Défilé de l'Ecluse, piloté par la LPO (Ligue pour la Protection des Oiseaux).

Le dimanche 5 octobre de 10h à 17h aura lieu l'« Eurobirdwatch » : *Pour les journées européennes de l'observation de la migration, le groupe Jeunes de la LPO AURA 74 vous accueille à Chevrier sur le site de suivi de la migration des oiseaux du Défilé de l'Ecluse.*

Mardi 5 août - Plan-les-Ouates (Suisse) : Rencontre avec l'OCAN (Office cantonal de l'agriculture et de la nature) et l'OCT (Office cantonal des transports) / Etat de Genève, pour la validation du tracé des deux futures boucles transfrontalières à Valleiry et à Viry (projets du Schéma Directeur de la Randonnée pour le Pays du Vuache).

LES NICHOTIRS DU SIV :

Présentation des résultats 2023, 2024 et 2025.

Pour rappel, 110 nichoirs (90 historiques + 20 nouveaux) et 25 gîtes à chauves-souris sont suivis chaque année par la LPO (Christian Prévost). Ils sont installés au Dauzet à Chaumont, autour de La Barraque à Savigny, autour du Golet du Pet à Dingy-en-Vuache et au sein de quelques clairières forestières à l'ouest du Motocross de Chaumont.

Nombre de jeunes à l'envol :

	2023	2024	2025
Mésange charbonnière	192	204	124
Mésange bleue	161	192	165
Mésange noire	92	31	54
Mésange nonette	/	/	8
Sittelle torchepot	20	41	18
Grimpereaux de jardins	/	4	/
Totaux annuels :	465	469	362

Couples ayant réussi leur nichée :

	2023	2024	2025
Mésange charbonnière	24	27	17
Mésange bleue	19	29	23
Mésange noire	13	6	6
Mésange nonette	/	/	1
Sittelle torchepot	4	7	5
Grimpereaux de jardins	/	1	/
Totaux annuels :	60	70	52

QUESTIONS DIVERSES :

Animations automnales autour des Vergers traditionnels :

- **Du 9 septembre au 23 octobre** : Collecte et valorisation des fruits issus des vergers traditionnels du territoire, en partenariat avec le Syndicat Mixte du Salève, la Ferme de Ninnin (Beaumont), la Ferme de Chosal (Copponex) et la Ferme des hauts de Marlioz.
- **Samedi 27 septembre** : Journée découverte « *Le verger, une nature à déguster !* » dans le verger communal de Jonzier-Epagny. RDV à 10h ou à 14h sur le parking d'Epagny. Animation : Apollon74 et SIV.
- **Dimanche 26 octobre** de 10h à 17h : 20^{ème} rencontre autour des vergers traditionnels du Vuache et du Salève au Centre ECLA de Vulbens.

Le SIV sera également présent à la Fête du Salève le **dimanche 7 septembre** avec un stand de présentation des richesses du Pays du Vuache : patrimoine naturel et itinéraires de randonnée.

Présentation des deux nouveaux panneaux d'information qui seront installés :

- Au Golet du Pet (Dingy-en-Vuache), avec trois thématiques : la dépression du Vuache, l'exploit explosif de Gargantua et le passage pour les oiseaux migrateurs,
- A Vers (à l'entrée du Bois aux Reynauds), sur le thème des pierres mystérieuses (les blocs erratiques, les pierres à cupules, la Pire Cabiou et le champ de la pierre plate).

Les textes ont été réalisés par Dominique Ernst et la mise en page par le SIV. Fabrication : Entreprise PIC BOIS.

Luc Mery propose d'ajouter un QR code faisant le lien avec les panneaux en PDF (à télécharger et à lire ultérieurement).

Claude Barbier souhaite que l'aspect historique du « Golet du Pet » soit davantage mis en avant plutôt que la légende.

Jacques Bordon propose de ne pas parler de « dépression » du Vuache mais d'évoquer plutôt la « séparation » entre le petit Vuache et le grand Vuache.

D'une manière générale, l'assemblée estime que les panneaux sont trop chargés en texte.